

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

Cap sur 2030 _ DOSSIER : avec le schéma directeur de l'artisanat traditionnel

- _ LA CULTURE BOUGE : LES GRANDS SPECTACLES DU HEIVA AU MARAE 'ĀRAHURAHU
NU'UROA FEST' : SUITE ET FIN DU HEIVA I TAHITI
- _ L'ŒUVRE DU MOIS : UNE PLONGÉE SEMI-IMMERSIVE DANS L'HISTOIRE DU MUSÉE
- _ DES VISAGES, DES SAVOIRS : DEUX ÉTUDIANTES DE BOULLE AU CMA

JUILLET 2026

NUMÉRO 223

MENSUEL GRATUIT





TE FARE 'UPA RAU
CONSERVATOIRE ARTISTIQUE



LES ARTS
CLASSIQUES

LES ARTS
TRADITIONNELS

LES ARTS
DE LA SCÈNE



conservatoire@conservatoire.pf



conservatoire.pf



40.50.14.14

La photo du mois



© René Maillard



La journée portes ouvertes du Conservatoire artistique de Polynésie française a été un moment d'échange et de partage. Place désormais au repos bien mérité des élèves et des enseignants.

Pour ceux qui désirent apprendre au sein de cet établissement, les inscriptions sont ouvertes jusqu'aux deux premières semaines d'août et seront validées lors des trois jours de rencontre parents/professeurs des 23, 24 et 25 août. Ce sera l'occasion de définir les horaires de cours pour une rentrée dès le lundi 28 août.

Il est possible de retirer sa fiche de pré (ou de ré)-inscription sur le site internet du CAPF (www.conservatoire.pf) ou bien auprès du secrétariat de l'établissement à Tipaerui (Tél. : 40 501 414).



PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.

Tél. (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - TE PŪ 'OHIPA RIMA 'I (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.

Tél. : (689) 40 545 400 - Fax. : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



© TFTN - Stéphane Mallion

MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;

- de promouvoir la culture *mā'ohi*, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél. : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

TE FARE IAMANAH - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.

Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



© GB

CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE 'UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.

Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf

CENTRE DES MÉTIERS D'ART - TE FARE ANOIH (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.

Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



© DR / SPAA

SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAA)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.

Tél. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf

PETIT LEXIQUE

* **SERVICE PUBLIC** : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* **EPA** : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans **tous les domaines autres que le commerce et l'industrie** : la culture, la santé, l'enseignement, etc.

SOMMAIRE

5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

6-7 DIX QUESTIONS À

Mā Zinguerlet, présidente du jury du Heiva i Tahiti 2026

8-9 LA CULTURE BOUGE

**Les grands spectacles du Heiva au marae 'Ārahurahu
Nu'uroa Fest': suite et fin du Heiva i Tahiti**

10-11 L'ŒUVRE DU MOIS

Une plongée semi-immersive dans l'histoire du Musée

12-17 DOSSIER

Cap sur 2030 avec le schéma directeur de l'artisanat traditionnel

18-19 DES VISAGES, DES SAVOIRS

Deux étudiantes de Boulle au CMA

20-22 LE SAVIEZ-VOUS ?

**Quand Tahiti se dotait de son premier code de la route
À la recherche du patrimoine culturel des Tuamotu**

23 ACTUS

Au CMA, l'œuvre d'années de formation

24-25 PROGRAMME

26-34 RETOUR SUR

Le fenua en fête

_ HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
en ligne www.hiroa.pf

_ Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture
et du Patrimoine, Conservatoire Artistique
de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare
Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat
Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel._ Réalisation : pillepoildesigntahiti@gmail.com

_ Direction éditoriale : Te Fare Tauhiti Nui - 40 544 544

_ Rédactrice en chef : Alexandra Sigaud-Fourny - alex@alesimedia.com

_ Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte

_ Rédacteurs : Isabelle Lesourd, Alexandra Sigaud-Fourny, Claire-Lise Augereau

_ Couverture : © ART

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf
www.maisondelaculture.pf
www.culture-patrimoine.pf
www.museetahiti.pf
www.cma.pf
www.artisanat.pf
www.archives.pf
Et à découvrir sur www.hiroa.pf !

Heiva i Tahiti : le jury doit

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE LESOURD – PHOTO : ISABELLE LESOURD

6

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Bercée par les chants traditionnels dès l'enfance, Mā Zinguerlet a été chanteuse, cheffe de groupe, auteure, compositrice et plusieurs fois lauréate du Heiva. Déjà membre du jury à deux reprises, elle en assure cette année la présidence. Rencontre avec une gardienne de cet héritage vivant, à l'aube du Heiva i Tahiti 2026.



Mā Zinguerlet, présidente du jury du Heiva i Tahiti 2026.

Vous présidez cette année, pour la deuxième fois, le jury du Heiva i Tahiti. Quel sentiment vous habite à l'approche de cette nouvelle édition ?

« J'ai hâte que le Heiva commence, un sentiment partagé par l'ensemble des groupes. Après de longs mois de préparation, l'impatience est forte. Certains groupes de danse répètent depuis octobre 2025, les *pupu himene* depuis février ou mars. Tous attendent désormais avec enthousiasme de présenter le fruit de leur travail au public et au jury. Tout le monde est prêt ! »

Vous avez participé à de nombreuses éditions du Heiva, et avez été souvent récompensée, notamment en chant traditionnel. Comment passe-t-on du rôle de concurrente à celui de présidente du jury ?

« Sur scène avec son groupe de chant ou de danse, toute notre attention est tournée vers notre prestation. On travaille pendant des mois avec un seul objectif : donner le meilleur de soi-même et espérer figurer parmi les groupes récompensés. En tant que concurrente, mon regard est naturellement centré sur ma propre formation. En rejoignant le jury, la perspective change complètement. Le regard prend de la hauteur et se porte sur l'ensemble des groupes et la qualité globale du Heiva. Chaque prestation est

évaluée dans son contexte, avec le souci d'être juste et équitable envers tous les participants. »

Que représente ce rôle pour vous ?

« Intégrer le jury, et plus encore en assurer la présidence, c'est aussi une manière de contribuer à l'évolution du Heiva i Tahiti. C'est participer à la préservation de cet événement culturel majeur, veiller à son intégrité et accompagner sa transmission dans les meilleures conditions pour les générations futures. C'est un honneur. »

Le jury est souvent observé, commenté et parfois critiqué. Comment vivez-vous cette pression ?

« Le jury applique un règlement qui est élaboré et validé par l'ensemble des chefs de groupes de chant et de danse avant le début du concours. Une fois adopté, ce document devient notre référence tout au long du Heiva. Les jurés le considèrent véritablement comme une bible, car il garantit une évaluation équitable et cohérente pour tous les participants. Bien sûr, je comprends la déception que peuvent ressentir certains chefs de groupe lorsqu'ils estiment mériter un meilleur classement. C'est humain. Mais un jury ne peut jamais faire l'unanimité. En général, il est surtout apprécié par ceux qui remportent les premiers prix ! Pour ma part, j'arrive à prendre du recul face à ces réactions. En tant que présidente, mon rôle est avant tout de veiller au bon déroulement des évaluations et au respect du règlement. La pression, finalement, c'est davantage moi qui la porte en m'assurant que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions et avec la plus grande impartialité. »

Qu'est-ce qui est le plus difficile dans l'exercice de la notation ?

« La difficulté réside dans le fait de rester constamment fidèle aux critères de notation. Chaque membre du jury s'appuie donc sur ce règlement précis ainsi que sur une fiche de notation qui a été validée en amont par les chefs de groupe et le jury. Ce cadre est notre référence tout au long du concours. Pendant les soirées du Heiva, nous avons, bien sûr, cette grille sous les yeux, mais nous devons également être pleinement attentifs à ce qui se passe sur

rester garant de l'équité

scène. Lorsqu'on assiste à une prestation de danse particulièrement émouvante ou spectaculaire, il faut être capable de dépasser son ressenti personnel et de noter en fonction des critères établis. Il en va de même pour les *pupu himene*. Nous nous laissons porter par les voix, l'émotion et l'énergie du groupe, mais notre évaluation doit toujours rester fondée sur les éléments définis dans le règlement. Tout l'enjeu consiste à trouver cet équilibre entre l'appréciation artistique d'une prestation et la rigueur nécessaire à une notation juste et objective. »

Cette année, le jury passe de neuf à onze membres. Pourquoi ce changement ?

« Au cours des dix dernières années, nous avons constaté que certains aspects des prestations nécessitaient une expertise encore plus approfondie, notamment en matière de langue, d'écriture, d'art oratoire et de percussions. Lorsque les groupes présentent des œuvres, les jurés chargés d'évaluer les textes doivent effectuer un important travail de recherche et de vérification afin de s'assurer de l'exactitude des informations et de la qualité de la langue employée. À la demande des groupes et avec le soutien de l'organisateur, il a donc été décidé de renforcer le jury en intégrant deux membres supplémentaires. L'objectif est d'apporter un regard encore plus précis sur ces domaines spécifiques. Concrètement, nous disposons désormais d'un deuxième spécialiste de la langue et de l'écriture, ainsi que d'un deuxième expert des percussions, du chant et de la musique. »

Y a-t-il d'autres nouveautés ?

« Oui, une autre nouveauté importante concerne les soirées des lauréats. Te Fare Tauhiti Nui, le jury et l'ensemble des chefs de groupe ont souhaité élargir la visibilité accordée aux lauréats. Cette année, les deuxièmes et troisièmes prix des concours de chant auront également l'occasion de remonter sur scène et de se produire devant le public. C'est une manière concrète de valoriser l'engagement et le talent de l'ensemble des groupes récompensés. »

Justement, vous avez déclaré souhaiter mieux mettre en lumière les groupes de chant. Pourquoi ce sujet vous tient-il à cœur ?

« Ce sujet me tient particulièrement à cœur parce que je viens moi-même du monde du *himene*. Mais au-delà de mon parcours personnel, je suis préoccupée par le fait que la jeunesse polynésienne se détourne aujourd'hui du chant traditionnel, alors qu'il constitue à mes yeux

l'un des plus précieux bijoux de notre culture. On oublie souvent que le premier Heiva s'est construit autour du *himene*. Ce patrimoine est bien plus qu'une pratique artistique : c'est un formidable outil de transmission. À travers le chant, on apprend non seulement à chanter, mais aussi à parler, comprendre et maîtriser notre langue. Le *himene* contribue à une bonne élocution du *reo mā'ohi*, à l'enrichissement du vocabulaire et à la compréhension de notre histoire et de nos traditions. J'encourage donc les jeunes à rejoindre un groupe, quel qu'il soit, afin de découvrir cet univers et participer à sa transmission. Le *himene* fait partie de notre identité. C'est une richesse que nous avons la responsabilité de préserver pour les générations futures. »

Comment pourrait-on alors susciter davantage l'intérêt auprès des jeunes ?

« Aujourd'hui, beaucoup rejoignent un groupe par amitié ou admiration pour un chef de groupe. C'est une bonne chose, mais les *pupu himene* étaient autrefois de véritables communautés. Il y a trente ou quarante ans, lorsque des villages, comme par exemple Tautira, se déplaçaient pour participer au Heiva, il n'y avait plus personne dans le village ! Le *himene* rassemblait les familles, les voisins et plusieurs générations autour du chant. Aujourd'hui, ce sont davantage les paroisses qui se mobilisent et se transforment en *pupu himene* le temps du concours. Notre rôle est de redonner envie à la jeunesse en leur montrant que le chant traditionnel n'est pas seulement une pratique artistique, mais aussi un lieu de partage, de transmission et d'appartenance. Une communauté. »

Qu'espérez-vous que le public retienne de cette édition 2026 ?

« J'espère avant tout que le public retiendra la qualité exceptionnelle des prestations proposées cette année. Cette édition 2026 s'annonce particulièrement riche, avec le retour très attendu de groupes emblématiques comme Tahiti Ora, mais aussi l'arrivée de nouvelles formations qui participent pour la première fois au concours et qui s'annoncent déjà très prometteuses. Nous retrouverons également les grands noms du Heiva, ces groupes expérimentés qui, année après année, continuent de nous impressionner par leur créativité, leur engagement et leur capacité à transmettre notre culture. J'invite donc les spectateurs à venir se laisser surprendre par la magie du Heiva, par la diversité des prestations et par le talent des groupes. Cette année encore, le public devrait vivre de très belles émotions. » ♦

Les grands spectacles du Heiva au marae 'Ārahurahu

8

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION DU CONSERVATOIRE.
PHOTO : V. WAGNIER / CAPF 25

Chaque année, le Conservatoire artistique de la Polynésie française – Te Fare 'Upa Rau donne rendez-vous au public sur le prestigieux marae 'Ārahurahu de Pā'ea pour une série de spectacles qui comptent parmi les temps forts du Heiva i Tahiti. Sous l'appellation de Ta'urua tuifara, cette édition 2026 promet d'insuffler la magie des 'arioi à travers des créations d'excellence mêlant chants traditionnels et danses ancestrales.



Relancé avec succès en 2014, le Ta'urua tuifara permet aux artistes du *fenua* de se produire dans un écrin exceptionnel, profondément imprégné de l'héritage et de la mémoire des *tupuna*. Cette année, la scène du marae vibrera au rythme des meilleures formations issues des concours du Heiva 2026. Les groupes de *pupu hīmene* et de *pupu 'ori tahiti Hura Tau* se succéderont pour offrir des prestations d'une rare intensité.

Une immersion culturelle totale

Bien plus qu'un simple enchaînement de spectacles, ce moment se conçoit comme une expérience culturelle complète. Dès le début de l'après-midi, les spectateurs pourront admirer et photographier des tableaux vivants réalisés par les troupes.

Pour prolonger l'immersion, le site accueillera également des artisans de la commune de Pā'ea, ainsi qu'un espace de restauration mettant en valeur les rafraîchissements et les produits locaux.

Afin de préserver la solennité et le respect des lieux, les prises de vue (photos et vidéos) seront strictement interdites pendant les représentations. Cependant, les passionnés d'images se réjouiront : à l'issue de chaque spectacle de danse, un « caméra show » sera spécialement organisé pour permettre au public de poser aux côtés des artistes et d'immortaliser ce moment unique.

Au programme de l'édition 2026, cinq dates exclusives sont à inscrire à l'agenda pour admirer les troupes à l'œuvre : les samedis 11 et 25 juillet, les dimanches 12, 19 et 26 juillet. Un événement d'une telle envergure ne saurait voir le jour sans soutien : le Conservatoire artistique de la Polynésie française tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires institutionnels et techniques qui œuvrent chaque année à la pleine réussite de ce grand rendez-vous des festivités du Heiva i Tahiti. ♦

Programme

Samedi 11 juillet :

- **TAMARI'I MAHINA RAROMATAI** (*pupu hīmene*)
- **TAHITI ORA** (*pupu 'ori tahiti Hura Tau*)

Dimanche 12 juillet :

- **TAMARI'I VAIRA'O / TUPU AU** (deux *pupu hīmene*)
- **TOAKURA** (*pupu 'ori tahiti Hura Tau*)

Dimanche 19 juillet :

- **TAMARIKI OPARO** (*pupu hīmene*)
- **NONAHERE** (*pupu 'ori tahiti Hura Tau*)

Samedi 25 juillet :

- **TĀRU'U** (*pupu hīmene*)
- **O TAHITI E** (*pupu 'ori tahiti Hura Tau*)

Dimanche 26 juillet :

- **TAMARI'I TAUTIRA** (*pupu hīmene*)
- **TEMAEVA** (*pupu 'ori tahiti Hura Tau*)

PRATIQUE

Marae 'Ārahurahu à Pā'ea

Dates

Samedis 11 et 25 juillet,
Dimanches 12, 19 et 26 juillet

Horaires

- 15 h 45 : prestation du *pupu hīmene* (le dimanche 12 juillet débutera à 15 h 15, car ce sont trois groupes qui se présenteront sur la scène, deux *pupu hīmene* et un *pupu 'ori tahiti Hura Tau*)
- 16 h 15 : spectacle de la troupe de *'ori tahiti*

Tarif unique : 2 000 Fcfp par représentation
Billets disponibles sur Ticket Pacific, dans les magasins Carrefour de 'Ārue, Fa'a'a, Puna'auia et Taravao, à Radio 1 Fare Ute et sur place, dans la limite des places disponibles, à partir d'une heure avant le spectacle

Nu'uroa fest' : suite et fin du Heiva i Tahiti

RENCONTRE AVEC ALEXANDRE TENAILLEAU, CHARGÉ DE COMMUNICATION DE LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : ISABELLE LESOURD - PHOTOS : TFTN

9

Le samedi 1^{er} août, les jardins du Musée de Tahiti et des îles accueilleront la 7^e édition du Nu'uroa Fest', un événement gratuit qui permet au public de prolonger la magie du Heiva dans un cadre naturel et convivial.



Organisé dans les jardins de Te Fare Iamahanah - Musée de Tahiti et des îles, à Puna'auia, le Nu'uroa Fest' permet aux formations artistiques de présenter une version condensée de leur spectacle présenté à To'atā. Durant une trentaine de minutes, les danseurs, chanteurs et musiciens replongent le public dans l'univers qu'ils ont créé pour le Heiva, avec la même énergie, les mêmes émotions et des costumes toujours aussi remarquables.

célébrer les arts traditionnels avant que ne se referme le chapitre de cette 145^e édition du Heiva i Tahiti.

À vos appareils photo !

L'événement se distingue également par les moments d'échange qu'il offre avec les artistes. À l'issue de chaque représentation, le public est invité à rencontrer les membres des groupes, à admirer de près les costumes et à immortaliser ces instants grâce à des séances photo. Les prises de vue et les vidéos sont d'ailleurs autorisées tout au long de la manifestation.

Le musée conserve les costumes du Heiva

Au-delà de son aspect festif, le Nu'uroa Fest' participe aussi à la préservation du patrimoine culturel polynésien. Le Musée de Tahiti et des îles conserve en effet de nombreux costumes du Heiva, témoins précieux de l'évolution des arts traditionnels depuis les années 1940. Chaque année, certains groupes enrichissent cette collection par des dons de tenues emblématiques. En 2025, le groupe Hei Tahiti, dirigé par Tiare Trompette-Dezerville et récompensé par le prix Joseph-Uura du meilleur costume *hura nui*, avait ainsi offert au Musée deux de ses costumes primés, un modèle masculin et un modèle féminin. ♦



Le Heiva joue les prolongations

Véritable prolongation du Heiva, l'événement offre une expérience différente, plus intimiste. Loin de l'effervescence de To'atā et de la pression du concours, les artistes évoluent dans une atmosphère détendue, propice à la rencontre et au partage. Le public peut ainsi découvrir les prestations sous un autre regard et mesurer l'ampleur du travail accompli durant de longs mois de préparation. Une ultime occasion de



PRATIQUE

7^e Nu'uroa Fest'

- Samedi 1^{er} août, à partir de 13 h 30
- Dans les jardins du Musée de Tahiti et des îles à Puna'auia
- Entrée gratuite, sur présentation d'un billet à retirer au guichet de Te Fare Tauhiti Nui à partir de la mi-juillet
- Spectacle d'environ 30 minutes (version condensée du spectacle présenté à To'atā)
- Photos avec les artistes en costume après les spectacles
- Tél. : 40 544 544
- www.heiva.org
- Page Facebook : Heiva i Tahiti Officiel

Une plongée semi-immersive

RENCONTRE AVEC HINANUI CAUCHOIS, DIRECTRICE DE TE FARE IAMANAH – MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES. TEXTE ET PHOTO : ASF

10

HIROYA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

C'est une petite révolution technologique qui s'est opérée à Te Fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des îles. Jusqu'au 21 octobre, l'établissement propose à ses visiteurs une expérience inédite : une exposition semi-immersive basée sur le vidéomapping, retraçant la riche histoire de l'institution, de sa création en 1917 à nos jours.

« C'est une opportunité née d'un heureux hasard. » C'est ainsi que la directrice de Te Fare Iamanaha – Musée de Tahiti et des îles, Hinanui Cauchois, a introduit la nouvelle exposition « Mémoire des lieux, mémoire des objets : du Musée de Papeete à Te Fare Iamanaha ». Initialement, ce projet d'exposition avec l'utilisation du vidéomapping était programmé bien plus tard, mais des échanges avec Here'iti Vairaaroa, jeune Polynésienne talentueuse devenue assistante de production à Lyon dans les renommés Ateliers BK – un studio spécialisé dans les expériences vidéo monumentales et immersives –, ont bousculé le calendrier du Musée. Il est en effet ressorti de ces échanges la possibilité de concrétiser immédiatement ce projet, transformant les intentions initiales en une réalité.

La directrice l'admet volontiers avec beaucoup d'humilité : pour ceux qui sont habitués aux gigantesques expositions immersives internationales, le format proposé ici reste « modeste » ; c'est une première. Il s'agit néanmoins d'un véritable « petit bijou technologique » à la pointe du genre, qui a nécessité un investissement conséquent pour le Musée. L'exposition a été pensée en deux volets distincts. La première partie, actuellement ouverte, se présente sous la forme d'un court-métrage diffusé en vidéomapping. Pour en profiter pleinement, les visiteurs sont invités à entrer par groupe de trente personnes maximum dans une salle obscure pour un parcours géographique méconnu. En effet, si le Musée est installé sur son site actuel depuis la fin des années 1970, peu savent qu'il a déménagé à trois reprises dans la ville de Papeete depuis 1917.

Cette rétrospective en format court se veut avant tout un hommage à toutes les femmes et les hommes qui ont bâti l'histoire du Musée. Bien que peu de noms soient explicitement cités dans la vidéo pour des raisons de choix narratifs, la

deuxième partie de l'exposition, en septembre, mettra des visages et des noms précis sur cette chronologie.

Les collections locales à l'honneur

Cette seconde partie permettra de découvrir des panneaux explicatifs ainsi que, potentiellement, des objets exposés. Au départ, le Musée tablait sur une simple rétrospective de ses expositions temporaires avant la fermeture pour rénovation prévue en 2027. Face au manque de matériel iconographique complet, le concept a évolué vers la mise en lumière des objets des collections permanentes. « Les visiteurs viennent souvent pour admirer le costume du deuilleur, une pièce magnifique qui fait l'objet de prêts internationaux, mais ils



e dans l'histoire du Musée

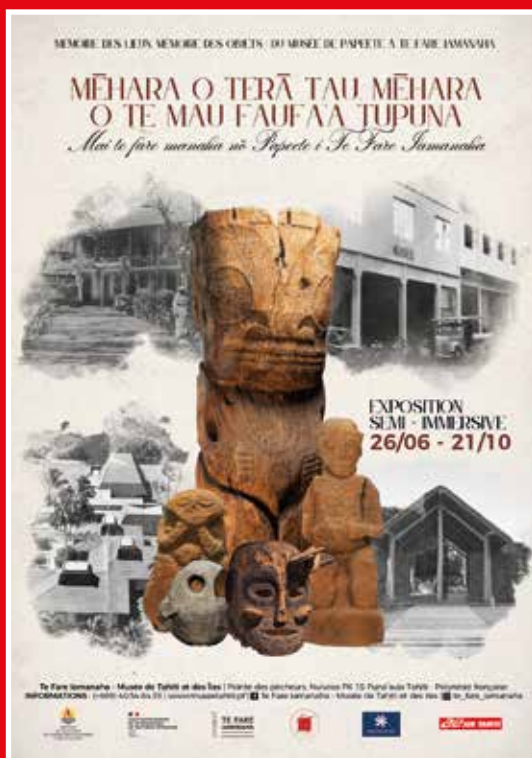
11

connaissent finalement peu les objets qui appartiennent au pays », a rappelé la directrice.

La culture comme moteur économique

Lors de l'inauguration, Hinanui Cauchois a tenu à remercier chaleureusement les équipes et entreprises mobilisées dans cette course contre la montre. Au-delà de la prouesse culturelle, son allocution a été l'occasion de rappeler l'impact d'une telle institution sur l'économie locale. Une exposition de cette envergure fait travailler de nombreux prestataires du *fenua*, générant des emplois et favorisant la formation. À l'heure où Te Fare Iamanaha est en pleine mutation – entre la réouverture de certaines sections, la rénovation à venir, la construction d'un espace café et le grand projet d'agrandissement de la salle consacrée à la période allant de 1840 à nos jours –, ce projet rappelle l'importance de ses missions fondamentales : préserver, protéger et transmettre le patrimoine culturel aux générations futures.

Une exposition à découvrir pour s'immerger, au sens propre comme au figuré, dans les racines de notre patrimoine. ♦



PRATIQUE

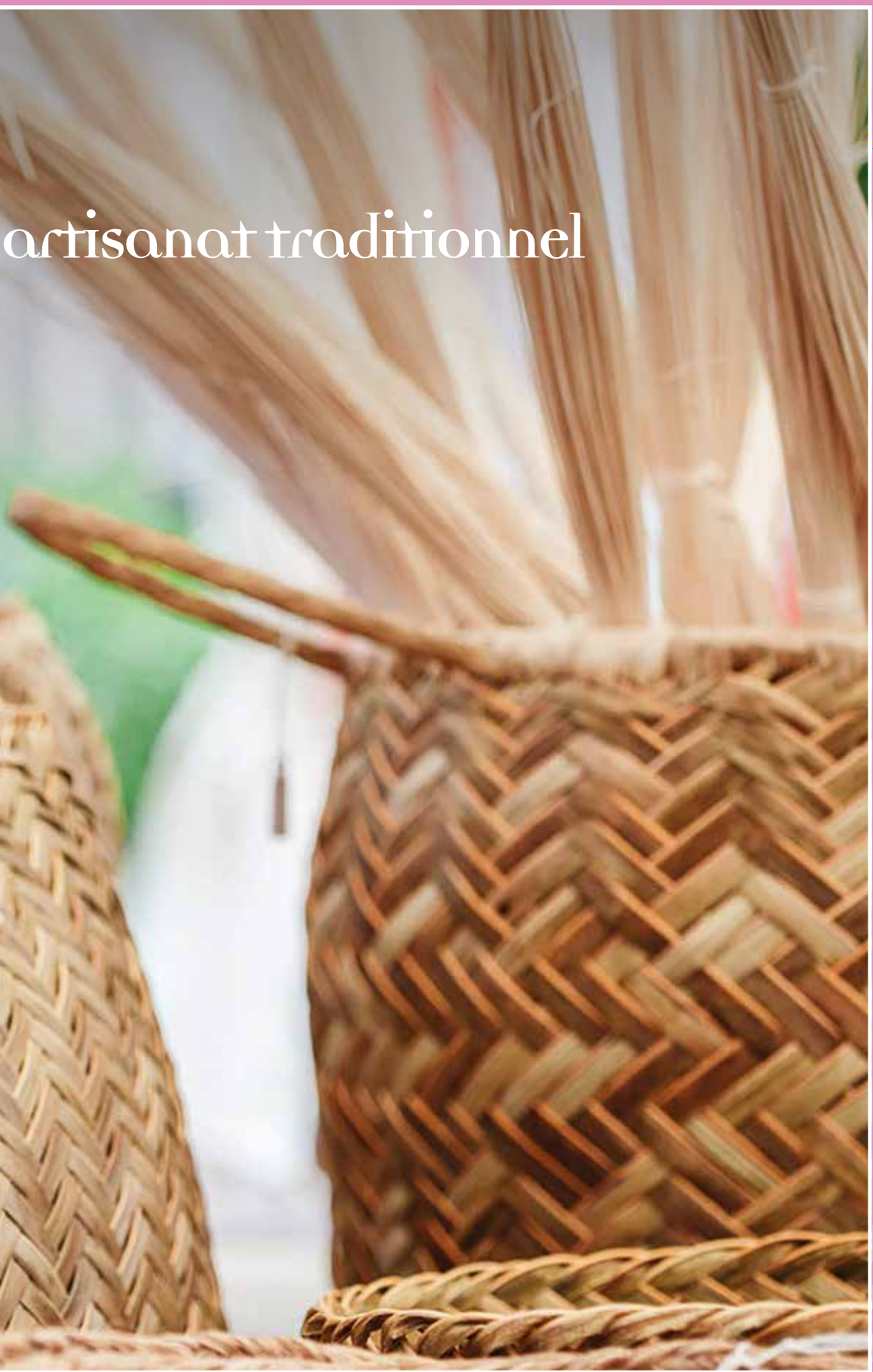
« Mémoire des lieux, mémoire des objets : du Musée de Papeete à Te Fare Iamanaha »

- Exposition semi-immersive
- Salle d'exposition temporaire de Te Fare Iamanaha – Musée de Tahiti et des îles
- Jusqu'au 21 octobre 2026
- Entrée payante pour les adultes
- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants et les personnes à mobilité réduite

Cap sur 2030 avec le schéma directeur de l'

RENCONTRE AVEC VAIANA GIRAUD, CHEFFE DU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL
– TE PŪ 'OHIPA RIMA'I. TEXTE : CL AUGEREAU – PHOTOS : ART





artisanat traditionnel

Le 28 mai, l'Assemblée de la Polynésie française a approuvé à l'unanimité le schéma directeur de l'artisanat traditionnel - Puta arata'i nō te Rima'i Peu Tumu pour les cinq prochaines années. C'est le fruit de plusieurs mois de consultations avec plus de 600 artisans de tous les archipels et une centaine d'acteurs et partenaires du secteur (communes, institutions...), menées par le Service de l'artisanat traditionnel. Sur les 70 préconisations recueillies, le plan en priorise 45 en vue de développer, professionnaliser et protéger ce secteur à forte valeur identitaire et culturelle, qui concerne des milliers de familles polynésiennes.

Derrière chaque nacre gravée, chaque création tressée et chaque pièce de bois et ou de pierre sculptée se cache une réalité complexe : l'artisanat traditionnel polynésien est une mosaïque de métiers différents où les techniques varient d'île en île.

Des forces et des faiblesses

Si cette diversité fait la richesse de notre culture, elle isole et fragilise aussi les artisans. Chacun se retrouve souvent seul, travaillant avec son propre réseau, sans véritable cohésion sectorielle. Selon l'IEOM et le Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'Ohipa Rima'i, près de 2 000 artisans et 700 associations font vivre le secteur, injectant ainsi entre 2 et 3,1 milliards de francs par an dans l'économie de nos îles. Pourtant, 41 % des artisans recensés exerce sans statut officiel. Ainsi, même si elle représente une vraie force économique, la filière reste fragile.

Par ailleurs, un artisan sur deux a entre 40 et 59 ans ; un sur quatre a entre 60 et 79 ans. Et la jeune génération des 18-25 ans, quant à elle, ne représente qu'un artisan sur cinquante. On assiste donc à un vieillissement de la profession et

à un risque de perte des savoir-faire. Parmi les autres menaces figurent aussi la raréfaction des matières premières, la concurrence des produits importés, ainsi que les difficultés réglementaires et administratives auxquelles doivent faire face les artisans.

Pour autant, l'artisanat traditionnel occupe une place essentielle dans la vie culturelle, économique et sociale de la Polynésie française. Porteur de savoir-faire hérités des *tupuna*, il contribue à l'identité des archipels, à l'attractivité du *fenua* notamment au niveau touristique et au développement de nombreuses activités économiques.

Une démarche collective et transversale

Depuis quarante ans, le Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'Ohipa Rima'i travaille à mettre en valeur et à accompagner le secteur, notamment grâce à des feuilles de route élaborées chaque année. Aujourd'hui, ce schéma directeur pensé collectivement a pour ambition de « *donner tous les outils nécessaires pour que ce secteur se développe pleinement* », comme le souligne Kainuu Temauri, ministre en charge de l'Artisanat au moment où le Schéma a été finalisé, d'autant que cette filière est à la fois « *vecteur de notre identité culturelle, puissant outil d'ancrage territorial et formidable levier de rayonnement international* ». Plus de 600 artisans traditionnels ont été rencontrés lors de réunions collectives ou individuelles entre fin 2024 et début 2025 sur les cinq archipels. « *Cela représente plus de 25 % du secteur. Ce plan illustre aussi une continuité de la volonté politique puisqu'il est né sous un précédent gouvernement et se finalise sous celui-ci. Par ailleurs, nous sommes sur un ensemble de préoccupations et de sujets qui s'étend sur plusieurs années en termes de réalisation. Les enjeux sont beaucoup plus larges* », commente Vaiana Giraud, cheffe du Service de l'artisanat traditionnel.

Mission aux Australes 2025.



Chiffres clés de l'artisanat traditionnel

Pour bâtir ce schéma directeur, le Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'Ohipa Rima'i a mené une enquête inédite pour mesurer le véritable poids économique du secteur. Plus de 600 artisans ont été rencontrés entre fin 2024 et début 2025 dans tous les archipels. Il en ressort :

- 3 artisans sur 4 sont des femmes et plus de la moitié d'entre elles ont plus de 50 ans
- 1 artisan sur 2 a entre 40 et 59 ans et 1 sur 4 a entre 60 et 79 ans
- 70 % des artisans exercent leur activité comme métier principal
- 80 % de la clientèle est locale
- 600 heures par an c'est le temps moyen que chaque artisan consacre uniquement à la fabrication et à la création, l'artisan devant aussi gérer sa petite entreprise, commercialiser, communiquer, tenir sa comptabilité...
- 1,6 million de francs c'est le chiffre d'affaires moyen réalisé par un artisan en une année, soit un salaire moyen mensuel d'environ 133 000 F CFP
- Les artisans bijoutiers représentent 39 % des artisans recensés
- Les sculpteurs-graveurs 18 % et les vanniers 15 %
- Plus de 59 % de l'activité artisanale se situe en dehors des îles-du-Vent (Tahiti et Mo'orea).

Trois grands objectifs pour nos artisans

Le cap est clair pour 2030 : un secteur mieux valorisé, plus solidaire, plus structuré, mieux protégé, et pleinement intégré à l'économie moderne locale et internationale. Pour y parvenir, le plan se concentre sur trois objectifs majeurs :

1. « **Transmettre et former la relève** » : la transmission des savoir-faire doit se faire à plus grande échelle, en mettant en avant l'attractivité des métiers;
2. « **Structurer la gestion et l'approvisionnement en matières premières** » : pour pouvoir créer sereinement, les artisans ont besoin de visibilité sur les ressources disponibles (bois, nacre, coquillages...);
3. « **Connecter l'artisanat aux autres forces du pays** » : le plan vise à créer des passerelles solides avec l'éducation, la formation professionnelle, la culture, le tourisme et le commerce. ♦

Les principales préconisations du schéma directeur

Sur les 70 préconisations recueillies lors des travaux préparatoires, la commission de cadrage en a retenu 45 prioritaires. Ces préconisations associent des objectifs stratégiques à des actions directes, articulés autour de trois axes de déploiement : la gouvernance, la structuration et la commercialisation.

La gouvernance, pour accompagner au mieux nos artisans

« *Le Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'Ohipa Rima'i va évoluer pour mieux répondre à toutes les missions et à tous les besoins identifiés. C'est un travail de fond qui va s'étaler sur plusieurs années* », explique Vaiana Giraud, cheffe du Service de l'artisanat traditionnel. Cette transformation s'appuiera à la fois sur une meilleure communication portée par une cellule de coordination, ainsi que sur une réflexion portant sur la création d'une structure complémentaire inspirée des modèles existants dans les secteurs du tourisme, de la jeunesse et des sports.

Le schéma directeur prévoit également :

- La mise en place d'un cadre réglementaire et de protection et le développement du label *Fenua Original* (lire encadré en page 16) afin de protéger la production locale ;
- Un ancrage local et culturel grâce à un rapprochement avec les communes, les services publics, ainsi que les groupes de danse et les associations culturelles ;
- Des synergies sectorielles en développant des partenariats avec les acteurs du sport et de la jeunesse, qui agiront comme des ambassadeurs de l'artisanat lors de leurs déplacements internationaux ;
- Un soutien opérationnel et un meilleur accompagnement des artisans à travers une convention avec la CCISM, couvrant les démarches administratives, les dispositifs d'aides, la cellule export et la formation.

La structuration, pour des actions concrètes et engageantes

Ce plan vise également à valoriser le secteur en développant les liens entre les fédérations et en accentuant la communication. Plusieurs outils clés seront déployés, notamment :

- La création d'une instance représentative des artisans qui se réunira régulièrement pour porter la voix du secteur ;



Permanence avec les artisans

- La mise en place d'un suivi statistique grâce à un observatoire économique, créé en partenariat avec l'ISPF (Institut de la statistique) et la CPS, afin de disposer d'un tableau de bord précis sur la santé économique du secteur et le volume d'artisans actifs ;
- La création d'un espace de valorisation et de transmission, gérée par le Service de l'artisanat traditionnel, qui centralisera expositions et formations.

La commercialisation, pour une visibilité accrue

Le troisième volet concerne notamment la professionnalisation des artisans, une gestion optimisée et solidaire des matières premières et une meilleure visibilité, une plus grande harmonisation des lieux de vente et une meilleure garantie d'authenticité des achats.

La commercialisation mise tout d'abord sur la montée en compétences des artisans grâce à des formations axées sur la vente en ligne, le commerce international et les obligations réglementaires.

Pour la gestion des matières premières, plusieurs mesures sont envisagées :

- La préservation et la durabilité avec un recensement des ressources sensibles et un accompagnement des artisans en collaboration avec les services publics concernés (agriculture, ressources marines, environnement) pour la mise en œuvre de solutions ;
- Une meilleure gestion grâce à une coordination globale pour rationaliser la production, organiser la collecte et garantir une redistribution équitable des ressources.

Enfin, pour améliorer la reconnaissance de l'artisanat traditionnel auprès du grand public et des touristes, les quarante *fare* artisanaux seront harmonisés pour mieux valoriser les créations locales, et l'ensemble des marchés et boutiques sera référencé et géolocalisé en ligne afin de favoriser l'accès à un artisanat traditionnel authentique.



Mission à Anaa en 2025.

Brin après brin, cette artisane perpétue un savoir-faire qui fait la richesse de notre patrimoine.



Le label *Fenua Original* renforce sa crédibilité

Lancé en 2023 pour protéger l'artisanat local face aux importations, le label *Fenua Original* va renforcer ses contrôles et s'appuyer sur une cartographie précise de chaque métier. Complémentaire à la taxe sur l'importation, il vise à valoriser la démarche du créateur. « L'idée, c'est d'aider l'acheteur à repérer les produits authentiques et de lui assurer qu'il réalise un achat qui a une valeur morale et culturelle », explique Vaiana Giraud, cheffe du Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'Ohipa Rima'i. « Il compte actuellement une centaine d'adhérents, un chiffre en constante augmentation grâce à sa promotion lors des salons. » Le Salon des Tuamotu, en novembre dernier, en a fait la démonstration puisque sa présidente a exigé que l'ensemble des exposants disposent du label, devenant ainsi le « premier salon 100 % *Fenua Original* ».



Le CoPil Artisanat : un plan sous surveillance

Pour concrétiser les ambitions de ce schéma directeur, une gouvernance solide et collective a vu le jour : le CoPil Artisanat. Créé par le Conseil des ministres et présidé par le ministère de l'Artisanat, ce comité de pilotage réunit jusqu'à 34 membres issus du terrain et des institutions : des artisans venus de tous les archipels et de tous les corps de métiers, les forces vives du Pays (représentants des communes, de l'Assemblée de la Polynésie française, du Cesec et du Centre des métiers d'art), ainsi que ceux de nombreux ministères (Tourisme, Éducation, Culture, Environnement...). Le Service de l'artisanat traditionnel, pour sa part, sera chargé d'assurer un suivi régulier pour identifier les réussites et les blocages du plan et, dans un souci de transparence, publiera des rapports qui seront rendus publics chaque année.



Parole d'artisane

laera Tefaafana, experte en vannerie et présidente du comité des Australes

Quel est ton sentiment après avoir participé à l'élaboration de ce schéma directeur ?

« C'est rassurant de voir que l'on pense à l'avenir de l'artisanat traditionnel. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'importations qui risquent de changer la pratique de nos artisans polynésiens. D'ailleurs, dans les paniers, on remarque déjà des mélanges entre des tressages traditionnels et des produits extérieurs. Pour moi, c'est important de discuter tous ensemble et de faire en sorte de protéger nos savoir-faire, notamment dans le cadre de la transmission. C'est la première fois que je participais à des réunions pour débattre du secteur avec tous les artisans. Ce que je pense : heureusement qu'il y a eu cette rencontre, mais il ne faut pas que ce soit la dernière. »

Comment se sont passées les discussions entre les artisans de différents corps de métiers et archipels ?

« Entre l'archipel des Tuamotu, des Marquises et des Australes, nous travaillons déjà très bien ensemble. Il reste à renforcer les liens avec les artisans des îles Sous-le-Vent. À Tahiti, il y a vraiment une dynamique particulière : c'est un carrefour des artisans issus de tous les archipels. Ce lien entre la capitale et les îles éloignées, c'est notre force. Il est important de le préserver. »

Parole d'artisan :

Teva Fauura, expert en gravure et enseignant au CMA

Quel est ton sentiment après avoir participé à l'élaboration de ce schéma directeur ?

« Ce schéma directeur de l'artisanat traditionnel, attendu depuis des années, fixe des objectifs clairs et des axes précis pour l'ensemble des artisans. Il permet de tendre vers une professionnalisation et un accompagnement adapté, sans privilégier une spécialité ou un archipel. Mon rôle a été d'apporter un avis objectif et global, au-delà de ma spécialité et des doléances spécifiques des archipels éloignés. Ce plan doit servir de socle clair et solide pour permettre aux artisans de se projeter et permettre de structurer le secteur, ce qui facilitera l'accès à des financements plus importants. »

Quel est ton regard sur la transmission avec ce schéma directeur ?

« Il ne faut pas confondre un workshop, simple atelier de démonstration, et un enseignement basé sur un référentiel ou un canevas existant. Ce cadre doit aussi permettre de professionnaliser l'enseignement. Au niveau de l'artisanat, un sculpteur des Marquises n'enseigne pas de la même manière qu'un sculpteur des Australes : il n'y a pas de pédagogie commune, ni de livre ni de référentiel existant qui uniformise cet enseignement. De son côté et pour mieux être accepté de ses élèves, l'enseignant doit maîtriser son sujet, mais aussi afficher un parcours solide et prouver sa légitimité par la qualité de ses réalisations. »



Deux étudiantes de Boule au

RENCONTRE AVEC JADE GIRARDOT ET ROMANÉE DU MERLE, ÉTUDIANTES DE L'ÉCOLE BOULLE. TEXTE : ISABELLE LESOURD - PHOTOS : ISABELLE LESOURD, JADE GIRARDOT ET ROMANÉE DU MERLE

18

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Pendant deux mois, le Centre des métiers d'art a accueilli Jade Girardot et Romanée Du Merle, étudiantes en deuxième année de DN MADE à l'École Boule de Paris, référence française des métiers d'art, du design et de la création. Rencontre.



Jade Girardot

« J'ai découvert la gravure sur nacre et les motifs polynésiens »

Chez Jade Girardot, l'envie de créer est une histoire de famille. Dessin, musique, travail du bois ou du métal, l'expression artistique occupe une place essentielle dans son univers. « Mon père et mes grands-parents auraient rêvé d'intégrer l'École Boule », raconte-t-elle. Après le collège, la découverte des formations proposées par l'établissement s'impose comme une évidence et elle oriente tout son parcours dans cette direction.

L'École Boule, un laboratoire d'idées

Aujourd'hui en deuxième année de DN MADE, Jade apprécie autant l'excellence technique que l'esprit d'ouverture qui règne à l'École Boule. « Nous avons la chance d'avoir des enseignants extraordinaires, parfois même des Meilleurs Ouvriers de France. Ils nous transmettent leur passion avec beaucoup de générosité. » Elle souligne également l'importance des projets menés entre différentes spécialités : « On peut mélanger les compétences. J'ai travaillé avec des élèves ébénistes sur un instrument de musique. Ces échanges font naître beaucoup de projets. Ça bouillonne d'idées ! »

Depuis cinq ans, Jade s'est spécialisée dans la gravure ornementale. « À l'origine, elle permettait de personnaliser des objets finis, mais aujourd'hui nous travaillons aussi pour la bijouterie ou l'orfèvrerie. » Elle aime la complémentarité des savoir-faire, de la découpe et de la soudure du métal au travail plus délicat de la gravure. Parmi les étapes marquantes de son parcours, elle cite son titre de Meilleure Apprentie de France obtenu en 2023.

Au CMA, découverte de la nacre et des motifs

polynésiens

Passionnée par les coquillages et l'océan, Jade découvre au Centre des métiers d'art un lien naturel entre les matériaux qu'elle affectionne et les techniques qu'elle maîtrise déjà. Durant son stage, elle expérimente la gravure sur nacre, le travail de la noix de coco et s'initie aux motifs marquisiens ainsi qu'à leur symbolique. Elle retrouve aussi un fonctionnement qu'elle apprécie : des ateliers ouverts où les disciplines se croisent et s'enrichissent mutuellement. « J'ai été touchée par la passion des enseignants pour les matériaux locaux, les traditions et la culture polynésienne. »

Une expérience tahitienne qui va changer l'avenir

Cette immersion en Polynésie marquera durablement son parcours. « Le fait d'être aussi loin de chez soi nous rend plus attentifs à ce qui nous entoure. On regarde les choses différemment. » L'an prochain, Jade se consacrera à son projet de fin d'études. Une certitude : « Je vais forcément réutiliser la gravure sur nacre. Cette expérience va nourrir mon projet. » Après l'obtention de son diplôme, elle envisage d'intégrer un atelier, comme celui de la maison Chanel où elle a déjà effectué un stage, ou de se lancer à son compte.



Collier traditionnel de nacre réalisé pendant le stage au CMA, tressage en fils de nylon, reprenant les motifs polynésiens, 2026.

Romanée Du Merle

« Plus qu'un stage, c'est l'apprentissage d'une nouvelle culture par la bienveillance ! »

Pour Romanée, les métiers d'art relèvent presque de l'évidence. Elle grandit dans un environnement où l'architecture, le design, la musique et l'artisanat font partie du quotidien. Élève de l'enseignement Steiner-Waldorf de la maternelle jusqu'à la troisième, elle découvre très jeune le plaisir de travailler la matière. Cette école accorde, en effet, une place importante à l'expression artistique. *« J'ai commencé la sculpture sur bois et sur pierre vers l'âge de dix ans. J'ai aussi pratiqué la ferronnerie et la menuiserie avec mes grands-parents. »* Son père, architecte, est lui-même passé par l'École Boulle ; ses grands-parents étaient designers, architectes et menuisiers.

L'École Boulle, l'excellence et la transmission

Romanée intègre l'École Boulle dès la seconde. Au-delà de la réputation de l'établissement, elle y découvre un véritable esprit de transmission. *« Beaucoup d'enseignants ont été formés par d'anciens élèves. On sent vraiment une chaîne de transmission entre passionnés. »* Elle apprécie particulièrement la diversité des ateliers et des techniques abordées. *« J'aime passer d'un atelier à un autre, découvrir différentes matières et différentes façons de créer. »*

Passionnée par la sculpture sur bois

Spécialisée en sculpture sur bois depuis le début de sa formation, Romanée aime allier précision technique et sens du détail. *« J'aime beaucoup le mobilier ancien et les ornements. Ce sont les détails qui me fascinent. »* Nourrie par les souvenirs partagés avec sa grand-mère et par sa pratique de la menuiserie, cette passion l'a conduite à développer un savoir-faire reconnu. En 2024, elle obtient le titre de Meilleure Apprentie d'Île-de-France. *« Cette distinction m'a permis de prendre confiance en moi et de mesurer le chemin parcouru. »*



Un stage, la découverte d'une culture

Ce stage au CMA est né d'un projet commun avec Jade, sa camarade de l'École Boulle, et a été facilité par des attaches familiales en Polynésie. *« Mon grand-père vit ici depuis plus de trente ans. Je n'étais venue qu'une seule fois à l'âge de six mois ! »* Impressionnée par la qualité des réalisations produites dans les ateliers, Romanée découvre une autre approche du travail du bois, davantage tournée vers les outils manuels et les techniques traditionnelles. Elle expérimente de nouvelles essences, comme le marumaru ou le bois de rose, et s'initie à la sculpture des Australes, à la vannerie et à la création de bijoux. *« C'est bien plus qu'un stage. C'est l'apprentissage d'une nouvelle culture par la bienveillance et les rencontres. »*

Cap vers de nouveaux projets

Avant son départ, Romanée envisageait surtout de travailler dans la restauration de mobilier ancien ou la reproduction de styles européens. Cette expérience a élargi ses horizons. *« J'ai envie d'une création plus libre, avec une influence polynésienne. »* Son projet de diplôme pourrait s'en inspirer directement. Après son DN MADE, elle envisage également de préparer un CAP de chocolaterie afin d'intégrer l'atelier de Patrick Roger, sculpteur sur chocolat. Une nouvelle illustration de sa conviction : la création n'a pas de frontières, qu'elle s'exprime dans le bois, la pierre... ou le chocolat. ♦

Le saviez-vous ?

L'histoire entre le CMA et l'École Boulle ne date pas d'hier. Henri Bouvier, ancien élève graveur de cette école parisienne, fut l'un des initiateurs du Centre des métiers d'art en Polynésie française, créé en 1980. Animé par la volonté de transmettre les savoir-faire polynésiens, il imagine un lieu dédié à la formation des jeunes générations, au croisement de la tradition et de la création.



Boîte aux motifs des Australes en miro et nacre, réalisée pendant le stage au CMA, 2026.

Quand Tahiti se dotait de son

20

SOURCES : SPAA ; MESSENGER DE TAHITI ; JO DES EFO

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Cliché Lemasson.

À l'heure où les embouteillages de la zone urbaine de Tahiti rythment le quotidien des Polynésiens, se replonger dans l'histoire de notre réseau routier offre un éclairage savoureux sur les débuts de la modernité des transports dans l'île.

Dès le temps du protectorat, la cohabitation sur la voie publique est un sujet crucial pour les autorités. Si un arrêté du 2 décembre 1865 imposait déjà aux voitures et aux chevaux de se croiser en se laissant réciproquement sur leur gauche, et qu'un texte de 1867 sommait de franchir les ponts au pas, le véritable bouleversement survient au tournant du XX^e siècle avec l'introduction des moteurs mécaniques.

L'onde de choc de l'automobilisme

Face à l'arrivée des premières voitures automobiles et des deux-roues à moteur, l'Administration doit s'adapter en urgence pour parer « *aux accidents que le développement de l'automobilisme rendra inévitables* ». C'est ainsi que le 9 novembre 1912, un arrêté pose les bases du permis de conduire à Tahiti. Désormais, pour prendre le volant ou le guidon, il faut décrocher un « *certificat de capacité* » délivré par le gouverneur de la colonie, après avis du chef du Service des travaux publics.

À cette époque, la vitesse est l'ennemi public numéro un. Le texte de 1912 est

d'une grande fermeté : les conducteurs doivent réduire leur allure à celle d'« *un homme marchant au pas* » dans les zones étroites ou encombrées. Hors des villes, la vitesse maximale est plafonnée à 30 km/h, et descend à seulement 10 km/h en agglomération. Pour signaler leur approche, les automobilistes doivent obligatoirement actionner une trompe et équiper leur véhicule de deux feux à l'avant : un blanc et un vert.

Fonds Boullaire.



premier code de la route

Collection Lucien Gauthier.



© Serge Kakou

archives PF

1913 : vers une réglementation unique pour tous

Le trafic augmentant régulièrement, le gouverneur Géraud décide de frapper un grand coup quelques mois plus tard. Le 6 janvier 1913, il signe un long arrêté visant à unifier et simplifier les règles pour absolument tous les usagers de la route : des chevaux aux automobiles, en passant par les troupeaux. Un véritable premier « code de la route » polynésien voit le jour, avec un changement historique majeur pour la circulation locale : le passage officiel de la conduite à droite. Ce texte foisonnant passe au crible chaque mode de déplacement de l'époque.

Pour les cavaliers et les cyclistes : les chevaux doivent toujours être attachés lors des stationnements et traverser les ponts au pas. Les vélos non motorisés ont l'obligation d'avoir une lanterne la nuit, un avertisseur sonore, et de veiller scrupuleusement à ne pas effrayer les chevaux.



La Tribune de Tahiti, mai 1914, p. 4.

Pour les charrettes et les voitures à traction animale : les conducteurs doivent avoir au minimum 12 ans. La largeur des essieux est limitée à 2,50 mètres et les clous saillants sur les roues sont interdits pour préserver la chaussée. Les chargements ne peuvent dépasser 3 mètres de haut pour les véhicules à deux roues, et 4 mètres pour ceux à quatre roues.

Pour les automobiles : la réglementation se durcit. L'âge minimum pour le certificat de capacité passe à 18 ans. La vitesse autorisée en agglomération est légèrement rehaussée à 20 km/h, mais reste fixée au pas dans les marchés et les rues en pente. Les véhicules doivent posséder des freins « aussi instantanés que possible » et une corne ou trompe audible à 50 mètres. De plus, la priorité sur les ponts étroits revient au premier véhicule engagé.

Enfin, concernant les animaux domestiques et les troupeaux : l'errance est formellement interdite, et toute personne conduisant un troupeau doit obligatoirement laisser libre la moitié de la chaussée.

Civisme et sanctions

Au-delà des aspects techniques, cet arrêté de 1913 régit également le civisme et le respect de la vie publique. Il est alors formellement interdit de faire des courses de vitesse ou de couper les convois funèbres, les groupes scolaires et les détachements militaires. Afin d'assurer le respect de ces règles de vie commune, les automobilistes ont l'obligation d'éteindre leur moteur lorsqu'ils quittent leur véhicule pour supprimer le bruit.

Tout contrevenant s'expose à de lourdes sanctions : amendes, peines d'emprisonnement, obligation de payer les réparations des routes endommagées, ou encore retrait immédiat du « permis de conduire ».

Une sévérité jugée nécessaire pour faire entrer la Polynésie dans l'ère de la modernité routière. ♦

Collection Spitz.

ARCHIVES PF
Séance 6, 1914, Tahiti.16. - TAHITI. - En route pour Taiohae
En route for Taiohae

À la recherche du patrimoine culturel des Tuamotu

RENCONTRE AVEC VINCENT MAROLLEAU, ARCHÉOLOGUE, ET JAMES TUERA, RESPONSABLE LOGISTIQUE À LA DCP ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE PA'UMOTU. TEXTE : ALEXANDRA SIGAUDO-FOURNY – PHOTOS : DCP

22

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Les Tuamotu ont longtemps été les parents pauvres de la recherche archéologique. C'est pour combler ce manque de connaissances que la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) œuvre depuis quelques années. En partenariat avec l'Académie pa'umotu, une mission a été organisée sur l'atoll de Ahe afin d'enrichir la carte ethnographique, archéologique et linguistique de la région. L'objectif : répertorier aujourd'hui pour mieux comprendre demain.



Aménagements.

conjointement avec l'Académie pa'umotu - Kāruru vānaga, se répète deux à trois fois par an dans différents atolls afin de collecter un maximum de données linguistiques et patrimoniales. Ce mois-ci, c'est le tour de l'atoll de Anaa.

Des vestiges à retrouver et à documenter

Sur le plan archéologique, la DCP disposait de peu d'informations sur les différents sites recensés. Tout le travail a donc consisté à retrouver les points référencés sur les cartes afin de les enregistrer précisément à l'aide d'un GPS. Ahe a la particularité d'abriter une forêt primaire dans laquelle l'équipe de la DCP a pu prospecter à la recherche de traces et de vestiges anthropiques anciens. Vincent Marolleau a également profité de cette mission pour visiter l'ancien village datant du XX^e siècle, un site qui pourrait révéler des éléments intéressants en archéologie historique.

Répertorier, photographier et enrichir la carte archéologique constitue par ailleurs un précieux outil d'aide à la décision pour les futurs aménagements, notamment pour l'instruction des permis de construire et des demandes d'aménagement. Au total, une dizaine de structures ont été comptabilisées, allant des vestiges de la société traditionnelle aux traces plus récentes, postérieures à l'arrivée des Européens. Cet ensemble témoigne de la diversité des occupations humaines entre les *motu* à travers les époques.

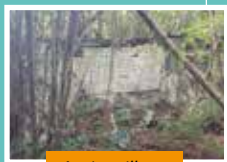
La structure la plus fréquemment observée est le *maite*, cet ingénieux système de culture qui assurait l'autonomie alimentaire des anciens. Plusieurs fosses ont ainsi été identifiées. Il faudra sans doute encore plusieurs missions sur l'atoll pour documenter précisément ces sites, pierre par pierre, et envisager la valorisation de certains d'entre eux. ♦

La houle, la mer, les cyclones... les Tuamotu ne constituent pas un terrain favorable à la bonne conservation des vestiges archéologiques, sans compter les difficultés logistiques auxquelles se heurtent les chercheurs sur place. Pourtant, la DCP s'y intéresse de plus en plus. Fin avril, une mission de cartographie des sites culturels a ainsi été menée sur l'atoll de Ahe.

« Nous disposons de témoignages, d'indices, d'une carte archéologique et de mentions bibliographiques datant du XX^e siècle ; il s'agissait à présent d'aller vérifier sur le terrain, de réaliser un récolement archéologique et de répertorier les sites de façon précise », explique Vincent Marolleau, archéologue à la DCP, responsable de ce projet.

Archéologie et mémoire orale : un travail de sauvegarde

En parallèle, son collègue James Tuera avait pour mission de recueillir les témoignages des anciens de l'île concernant les traditions orales, les coutumes, les légendes et la toponymie en langue *vahitu*, toujours dans une démarche de valorisation, de conservation et de protection. Une tâche particulièrement délicate, car de nombreuses personnes ressources ont aujourd'hui disparu. À Ahe, seules deux ou trois personnes âgées ont ainsi pu être interrogées, ce qui renforce le sentiment d'urgence. Ce type de mission, mené



Ancien village.



Pierre dressée.



Marae.

zoom sur...

23

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Alexis Pahuatini.



Valentin Le Gall.

AU CMA, L'ŒUVRE D'ANNÉES DE FORMATION

Le centre des métiers d'art a célébré comme il se doit cette fin d'année scolaire avec deux très belles expositions. La première dédiée aux étudiants de 3^e année du DN Made – mention Matériaux. Ils ont créé, expérimenté, tâtonné, recommencé parfois, mais tous sont aujourd'hui diplômés avec des projets très innovants et à forte empreinte polynésienne. À l'instar des gourdes d'Alexis Pahuatini ou le travail des peaux d'ananas de Valentin Le Gall.

Le talent était également de la partie lors de l'exposition annuelle « Parau Tū'ite » des élèves de CPMA et BPMA. Il s'agit chaque année de présenter les travaux des étudiants pour l'obtention du diplôme. Sculpture, gravure, tissage, arts visuels...

des créations qui témoignent d'un savoir-faire authentique, entre héritage culturel polynésien et expression contemporaine.

Et pour continuer à suivre les actus du CMA pendant les vacances, il suffit de vous connecter à son nouveau site internet www.cma.pf. Vous y retrouverez la présentation des trois formations diplômantes : le certificat polynésien des Métiers d'art (CPMA), le brevet polynésien des métiers d'art (BPMA) et le diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE), des portraits d'étudiants et d'anciens étudiants ainsi que toutes les informations pour intégrer un jour le Centre.

©CMA et ASF



Programme de juillet 2026

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

24

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

ÉVÉNEMENTS



HEIVA I TAHITI 2026

TFTN

Du jeudi 2 au samedi 18 juillet 2026

Aire de spectacle de To'atā

Jeudi 2 juillet

18h00 - Cérémonie d'ouverture et *rāhiri*

- TAMARI'I TIPAERUI - Tāraua Raromata'i
- TAMARI'I TUHA'A PAE NŌ MAHINA - Tāraua Tuha'a Pae
- NONAHERE - Hura tau

Vendredi 3 juillet

18 h 30 - Présentation de la soirée

- 'FA'A-TU-TIRA - Hura ava tau
- 'O TAMARI'I AFAREAITU - Tāraua Tahiti
- TAMARI'I TEPETI NŌ PARE NUI - Tāraua Raromata'i
- TOAKURA - Hura tau

Samedi 4 juillet

18 h 30 - Présentation de la soirée

- PUPU 'ORI TAMARI'I VAIRA'O - Hura ava tau
- TAMARI'I TAUTIRA - Tāraua Tahiti
- TEMA EVA - Hura tau

Jeudi 9 juillet

18 h 30 - Présentation de la soirée

- 'O TAMARI'I AFAREAITU - Hura ava tau
- TAMARI'I MAHINA RAROMATA'I - Tāraua Raromata'i
- TUPU AU - Tāraua Tuha'a Pae
- TAHITI ORA - Hura tau

Vendredi 10 juillet

18 h 30 - Présentation de la soirée

- 'ĀTOROIRA'I - Hura ava tau
- TE MANU 'A'I'A - Tāraua Tahiti
- TAMARIKI OPARO - Tāraua Tuha'a Pae
- NUNA'A E HAU - Hura tau

Samedi 11 juillet

18 h 30 - Présentation de la soirée

- 'O NOUNOUHIA NŌ PAPARA - Hura ava tau
- PUPU HĪMENE TAMARI'I VAIRA'O - Tāraua Tahiti
- TĀRU'U - Tāraua Raromata'i
- O TAHITI E - Hura tau

Soirée de remise des prix : mercredi 15 juillet à 18 h 30

Soirée gratuite avec ticket à récupérer au guichet de Te Fare Tauhiti Nui
Billetterie : 40 544 544 / 40 544 548

Les soirées de podiums :

- 1^{re} soirée des podiums, le vendredi 17 juillet à 18 h 00
- 2^e soirée des podiums, le samedi 18 juillet à 18 h 00

Un événement à suivre en LIVE STREAMING :

- Soirées de concours : 1 250 Fcfp / soirée
- Soirées des podiums : 1 750 Fcfp / soirée
- Rendez-vous sur : www.heiva.org



© Matareva

HEIVA TŪ'ARO MĀ'OHĪ

'Amuitahira'a Tū'aro Mā'ohi

Samedi 11 juillet au Parc Vairai :

- De 8 h 30 à 12 h : lancer de javelots, coprah, lever de pierre
- De 11 h à 15 h 30 : atelier jeux traditionnels
- De 12 h à 13 h : spectacle traditionnel
- De 13 h à 16 h : lancer de javelots, coprah, lever de pierre
- De 15 h à 16 h 30 : lutte traditionnelle

Dimanche 12 juillet au Parc Vairai :

- De 9 h à 12 h : lancer de javelots, coprah, lever de pierre
- De 11 h à 15 h : atelier jeux traditionnels
- De 12 h à 13 h : spectacle traditionnel
- De 13 h à 16 h : lancer de javelots, coprah, lever de pierre, grimper au cocotier, lutte traditionnelle

Mardi 14 juillet, avenue Pouvana'a a Oopa :

- De 11 h à 14 h 30 : pesée des charges
- À partir de 15 h : courses de porteurs de fruits
- 18 h : spectacle traditionnel

Renseignements : 'Amuitahira'a Tū'aro Mā'ohi - Fédération des Sports et Jeux Traditionnels. Tél. : 87 770 905

Mail : enoch@mail.pf – Page Facebook : Tū'aro Maohi

EXPOSITIONS

37° Heiva Rima'i

ART

- Jusqu'au 12 juillet, de 9 h 00 à 17 h 30
- Entrée libre
- Parc expo de Māma'o

Le village du Heiva i Tahiti

ART

- Du 2 au 18 juillet
- Ouverture uniquement les jours de spectacle, à 16 h en semaine et à 14 h les samedis
- Entrée libre et gratuite
- Esplanade basse de To'atā

Renseignements au 40 544 544

Page Facebook : Heiva i Tahiti Officiel



Mémoire des lieux, mémoire des objets : du Musée de Papeete à Te Fare Iamanaha

MTI

- Exposition semi-immersive
- Salle d'exposition temporaire de Te Fare Iamanaha – Musée de Tahiti et des îles
- Jusqu'au 21 octobre 2026
- Entrée payante pour les adultes
- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants et les personnes à mobilité réduite

SPECTACLE

Festival Ta'urua tuifara

CAPf

Samedi 11 juillet :

- TAMARI'I MAHINA RAROMATAI (pupu himene)
- TAHITI ORA (pupu 'ori tahiti Hura Tau)

Dimanche 12 juillet :

- TAMARI'I VAIRA'O/TUPU AU (deux pupu himene)
- TOAKURA (pupu 'ori tahiti Hura Tau)

Dimanche 19 juillet :

- TAMARIKI OPARO (pupu himene)
- NONAHERE (pupu 'ori tahiti Hura Tau)

Samedi 25 juillet :

- TĀRU'U (pupu himene)
- O TAHITI E (pupu 'ori tahiti Hura Tau)

Dimanche 26 juillet :

- TAMARI'I TAUTIRA (pupu himene)
- TEMA EVA (pupu 'ori tahiti Hura Tau)

Les horaires :

- 15 h 45 : prestation du pupu himene (le dimanche 12 juillet débutera à 15 h 15, car ce sont trois groupes qui se présenteront sur la scène, deux pupu himene et un pupu 'ori tahiti Hura Tau)
- 16 h 15 : spectacle de la troupe de 'ori tahiti

Tarif unique :

- 2 000 Fcfp par représentation.
- Billets disponibles sur Ticket Pacific, dans les magasins Carrefour de 'Ārue, Fa'a'a, Puna'auia et Taravao, à Radio 1 Fare Ute et sur place, dans la limite des places disponibles, à partir d'une heure avant le spectacle.



LE VILLAGE DU HEIVA I TAHITI 2026

Chaque année, Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture a le plaisir d'ouvrir les portes du Village du Heiva i Tahiti, installé à l'entrée de l'aire de spectacle, sur l'esplanade basse de To'atā. Ce lieu chaleureux invite à la rencontre d'artisans passionnés, véritables gardiens des traditions et des savoir-faire polynésiens.

Au fil des allées, le public peut découvrir des créations uniques : *tifaifai* pour embellir les intérieurs, bijoux raffinés pour sublimer les tenues, ou encore objets de vannerie, alliant esthétisme et respect de l'environnement.

Une halte à la boutique officielle du Heiva i Tahiti s'impose également. Elle propose une large gamme de souvenirs et de cadeaux aux couleurs de l'événement, pour prolonger chez soi l'esprit du Heiva.

Véritable point de convergence entre art et artisanat, le Village du Heiva constitue une étape incontournable pour enrichir et prolonger l'expérience culturelle et festive du Heiva i Tahiti.

Le fenua en fête

26

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Co music school.



Ta'upiti Ana'e : la relève du Heiva

Pendant deux semaines danseurs, musiciens, chanteurs, créateurs de costumes, parents et amis... tous se sont pleinement investis pour offrir des performances remarquables. Plus qu'un simple événement, c'est une célébration de notre culture ! Ces artistes incarnent sans aucun doute la vitalité de notre *fenua*.

©TFTN



Etuahi et te mata ahi ura.



Halau hula o tevahine aloha.



A ori mai.



Hia'ai.



Heihere Moorea.



Hura i Moorea.





Manahau by Aruho'ia.



Matahiapo Pirae 'ukulele.



Mono'ihere.



Nonahere.



Papeete musik ukulele.



O hani ori tahiti.



Pu Taru'u.





Pu Taru'u.



Tamarii Poerava.



Te tau toa.



Te Fare 'upa rau.



Ukuhere.



Vaheana school.



Temanutiaitau.





Ra'iâtea applaudit les élèves du Conservatoire

Félicitations aux 12 élèves de la section classique du Conservatoire, leurs professeurs et leurs partenaires, qui ont proposé une série de concerts à Ra'iâtea, île sacrée. La musique voyage ! Ces jeunes ont retrouvé également leurs camarades lors du concert annuel des ensemble, « Pehe Hau ».

©CAPF - ©R.Maillard





Le Gala des étoiles

Ils et elles étaient près de mille, samedi 13 juin, à danser, chanter et déclamer sur la légendaire place To'atā, à l'occasion du gala de fin d'année 2026 de la section des arts traditionnels du Conservatoire Fare 'Upa Rau. Le ciel, clément, a permis à nos élèves de rendre un magnifique hommage à leur culture, et de vivre, intensément le rituel du *rāhiri* que l'auteur Yan Paa avait extrait de l'histoire du *fenua* après des semaines de recherche.

©R. Maillard et V. Wargnier







Premier salon de la sculpture de Rimatara

Pendant une semaine, le salon a été rythmé par le partage, les rencontres, les découvertes et la transmission d'un savoir-faire précieux. Quinze exposants étaient venus spécialement de Rimatara. Une belle réussite !
©ART





Pacific Tātau Festival 2026, un village des artisans du Pacifique

Le Pacific Tātau Festival 2026, c'était 70 artisans et artisanes issus des cinq archipels de la Polynésie française ainsi que des délégations venues de Nouvelle-Zélande, Fidji et Taïwan. Bijoux, sculpture, tressage, objets traditionnels, créations contemporaines, travail du bois, des fibres végétales ou encore des coquillages : chaque stand témoignait de la richesse et de la diversité des cultures du Pacifique.

©ART





Célébration de l'artisanat à Māma'o

Le calendrier des artisans était bien chargé en ce mois de juin avec l'ouverture du 37^e Heiva Rima'i au Parc expo de Māma'o. Ils sont une soixantaine d'artisans à exposer. N'hésitez pas à venir les rencontrer jusqu'au 12 juillet. Un lieu pour découvrir les créations des cinq archipels de la Polynésie française.

©ART





TE FARE TAUHITI NUI
MAISON DE LA CULTURE



Evénements



Médiathèque



**Cours et animations à
l'année pour enfants et
adultes**



Expositions

Photo : TTN

Retrouvez-nous en ligne :



maisondelaculture.pf



Maison de la Culture de Tahiti



[maisondelaculturetahiti](https://www.instagram.com/maisondelaculturetahiti)



[tefaretauhitinui](https://www.tiktok.com/@tefaretauhitinui)



Retrouvez Hiro'ā
en version numérique
sur www.Hiroa.pf

